

Réalisation : Cultures&Santé asbl  
en collaboration avec Carrefour des Cultures asbl

Graphisme : Marina Le Floch  
Texte : Cultures&Santé asbl

Éditeur responsable : Denis Mannaerts  
148 rue d'Anderlecht,  
B-1000 Bruxelles  
EP 2011  
D/2012/4825/1

Imprimé sur papier recyclé  
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



# ZOOM sur la DÉMOCRATIE

## Expressions citoyennes

INTRODUCTION .....	4
PROCESSUS DE CRÉATION DE L'OUTIL .....	5
REPÈRES THÉORIQUES POUR L'ANIMATION .....	7
REPÈRES PRATIQUES POUR L'ANIMATION .....	21
RESSOURCES .....	30



# INTRODUCTION

Le terme démocratie provient du grec DÉMOS, signifiant le peuple, et KRATOS, le pouvoir. Il désigne le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. En Belgique, nous vivons dans une société dont l'organisation du pouvoir est de type démocratique. Mais, comment le concept de démocratie fait-il écho en nous? Comment peut-on le définir? Quelle place pense-t-on avoir, peut-on prendre dans notre démocratie? Quel regard critique porte-t-on sur notre société démocratique? La démocratie telle qu'elle est appliquée aujourd'hui correspond-elle réellement au « pouvoir du peuple par le peuple »? Ce sont ces questions que cet outil d'Éducation permanente souhaite soulever.

Ce support d'expression a été réalisé avec la participation active d'un groupe de citoyens fréquentant l'association namuroise Carrefour des Cultures. Ce groupe s'est penché sur ce qu'est la démocratie et a apporté son propre regard photographique sur le sujet. Cette expression citoyenne partagée se veut le point d'émergence de nouvelles expressions, réflexions et actions collectives.

Chacun a une définition de la démocratie, ou tout du moins une perception propre, une représentation mentale personnelle. Ne dit-on pas tous : cette vision, cette règle, cette organisation, cette situation, cette politique, ce pays est démocratique ou ne l'est pas? Alors que des pays entiers se soulèvent au nom de la démocratie et que, dans le monde, de nombreux mouvements populaires s'indignent de l'état de démocraties séculaires, Cultures & Santé propose, avec ce photolangage, de prendre le temps d'échanger ses propres représentations, de les mettre en regard avec un idéal démocratique universel et avec sa réelle application ici (sa « traduction ») afin d'ouvrir la voie à la construction d'un savoir social critique et mobilisateur.

Ce photolangage s'adresse à des animateurs des champs de l'Éducation permanente et, plus largement, de la Culture. Les photographies entendent offrir un point d'ancrage à une réflexion collective sur le thème de la démocratie. Le présent carnet offre à l'animateur quelques repères théoriques sur le concept ainsi que des pistes d'animation.



# PROCESSUS DE CRÉATION DE L'OUTIL

Cet outil est le fruit d'une rencontre entre **Cultures&Santé** et l'**asbl Carrefour des Cultures**, située à Namur. Celle-ci « *propose un cadre et un espace d'analyse critique, d'entraide, de collaboration et d'intersection culturelle, assurant à tous les individus, à toutes les communautés, une participation sur un pied d'égalité, afin de construire l'avenir de notre société.* »<sup>1</sup>

Un groupe d'hommes et de femmes fréquentant l'association namuroise a voulu prendre part à une réflexion sur le concept de démocratie et ses éléments constitutifs avec l'objectif de pouvoir exprimer et partager leurs représentations du concept à travers la photographie.

La première rencontre avec le groupe a permis de jeter les bases de la mission photographique à travers la question « *Pour vous, qu'est-ce que la démocratie ?* ». De cette question, ont émergé des représentations qui ont été traduites en mots-clés. La liste de mots-clés a servi de repères pour la deuxième étape qui consistait à proposer aux participants de photographier eux-mêmes et dans leur en-

---

1 - [www.carrefourdescultures.org](http://www.carrefourdescultures.org)

vironnement, les éléments qu'ils identifiaient comme constitutifs de la démocratie, en faisant donc le lien avec ce qui avait déjà pu être énoncé.

Après le reportage, une séance a été organisée afin de visionner l'ensemble des photos et d'en sélectionner les plus symboliques au regard de ce qu'ils avaient évoqué et en les mettant en lien avec une définition de l'idéal démocratique construite collectivement. Ce moment fut propice à un débat portant notamment sur la démocratie représentative appliquée dans notre pays et plus particulièrement sur les notions de pouvoir, de participation et de représentativité.

Ainsi, l'ensemble du projet se revendique d'Éducation permanente. Il a permis à un collectif de mener une réflexion sur la démocratie en partant de représentations, d'investir et d'explorer l'espace public, en y posant un regard critique. Enfin, ce processus a débouché sur une définition collective et partagée. Une culture commune est ainsi née au sein du groupe, pouvant ouvrir la voie à des initiatives citoyennes.

Cultures&Santé tient à remercier l'asbl Carrefour des Cultures, partenaire du projet, ainsi que tous les participants ayant collaboré à la concrétisation de cet outil :

Adamo, Anaïs, Linda, Mina, Noura, Rahmi, Thiam, Virginia, Atheyatte, Daniel, François, Khalil, Nora, Patrice.

Enfin, Cultures&Santé tient à remercier tout particulièrement **le CRISP**, qui a aimablement participé à la relecture de cette publication.

Les repères théoriques proposés dans ce manuel permettent à l'animateur d'amener des éléments de réflexion au sein du groupe, ils constituent des points de repères qui faciliteront la réalisation de l'animation.

# REPÈRES THÉORIQUES POUR L'ANIMATION

## QUELQUES DÉFINITIONS DE LA DÉMOCRATIE

La démocratie est à la fois une forme d'organisation des pouvoirs mais aussi une manière de vivre dans une société. Voici quelques définitions et citations qui renvoient à cette organisation et cette philosophie. La démocratie c'est...

« *Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.* » **Abraham Lincoln**<sup>2</sup>

« *L'union des hommes en un tout qui a un droit souverain collectif sur tout ce qui est en son pouvoir.* » **Baruch de Spinoza**<sup>3</sup>

« *Un idéal universellement reconnu et un objectif fondé sur des valeurs communes à tous les peuples qui composent la communauté mondiale, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales et économiques. Elle est donc un droit fondamental du citoyen, qui doit être exercé dans des conditions de liberté, d'égalité, de transparence et de responsabilité, dans le respect de la pluralité des opinions et dans l'intérêt commun.* » **Déclaration Universelle sur la Démocratie**<sup>4</sup>

« *Une doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens, au peuple.* » **Le Dictionnaire Culturel en langue française**

« *Un régime dans lequel la souveraineté politique appartient à la population, qui l'exerce soit directement, soit indirectement par la voie d'élections libres.* »

### **Le CRISP**

« *La gestion pacifique des tensions et des conflits qui peuvent naître du contraste entre les différentes composantes de la société, dont la situation, la volonté et les intérêts divergent parfois profondément.* » **Fondation Roi Baudouin**<sup>5</sup>

MAIS ENCORE...

« *La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, c'est la protection de la minorité.* » **Albert Camus**<sup>6</sup>

« *On ne stabilise une démocratie que par le mouvement.* » **Edouard Herriot**<sup>7</sup>

---

2 - 16<sup>ème</sup> président des Etats-Unis (1809-1865)

3 - Philosophe du 17<sup>ème</sup> siècle  
Traité théologico-politique (1670)

4 - Union Interparlementaire, 1997

5 - Vincent de Coorebyter, in : La démocratie, Fondation Roi Baudouin, série « Politique au programme », 2008, p.24

6 - Ecrivain et philosophe français (1913-1960)

7 - Homme politique et écrivain français (1872-1957).



# LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMOCRATIE

Quel que soit son mode d'application à travers l'histoire et les régions du monde, l'idéal démocratique renvoie à certaines valeurs comme l'égalité et l'équité, la liberté, la justice, la tolérance, le respect de la différence, la solidarité, la responsabilité, la participation, le compromis. Ces valeurs se retrouvent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Par ailleurs, certaines caractéristiques essentielles, conjuguées entre elles, fondent le concept de démocratie.

DANS UNE DÉMOCRATIE...

- Les décisions sont adoptées par choix collectif. Le peuple y est souverain.
- Les opinions sont libres et l'expression de celles-ci est reconnue à tous.
- La pluralité des opinions est respectée et le débat est valorisé.
- Les décisions prises peuvent être légitimées par une justification en vertu de certaines valeurs.
- La société est régie par des normes et des règles auxquelles chaque citoyen, chaque institution doit se plier. On parle d'État de droit.
- Tous les citoyens sont égaux devant la loi.
- Les activités des pouvoirs publics sont transparentes. Les citoyens ont le droit d'être informés sur celles-ci en ayant accès à des sources indépendantes et variées.
- L'éducation, au sens large du terme, y est promue afin de former les citoyens à la hauteur de leur responsabilité.
- La religion n'interfère pas dans la gestion politique.

## D'AUTRES FORMES DE GOUVERNEMENT

Traditionnellement, on oppose deux conceptions générales de gouvernement : les gouvernements démocratiques, s'inspirant de l'idéal précédemment décrit, et les gouvernements autoritaires, dans lesquels les décisions sont prises arbitrairement par l'autorité, l'opposition ne peut s'exprimer, le débat n'est pas présent, les libertés individuelles sont restreintes, l'iniquité est présente.

Plusieurs types de gouvernement sont possibles. Certains ont été ou sont en vigueur (même dans des démocraties qui en ont le nom), d'autres peuvent être imaginés.

DÉNOMINATION	DÉTENTEUR(S) DU POUVOIR
Monarchie	Un roi
Aristocratie	La noblesse
Oligarchie	Un petit groupe de personnes
Théocratie	Les prêtres, ou d'autres dirigeants religieux
Militocratie	L'armée
Sophocratie	Les philosophes
Gérontocratie	Les plus âgés
Technocratie	Les « experts »
Ploutocratie	Les riches
Bureaucratie	Les fonctionnaires
Phallocratie	Les hommes
Gynarchie / Gynocratie	Les femmes
Autocratie	Une seule personne
Anarchie	Personne
...	...

# REPÈRES HISTORIQUES

La démocratie est une manière d'organiser les relations de pouvoir entre les individus amenés à vivre ensemble au sein d'une entité donnée. Pour faciliter cette vie en collectivité, les individus se doivent de respecter un ensemble de règles communes. La démocratie favorise cette acceptation car elle reconnaît à chacun certains droits et permet aux individus de participer à l'élaboration des décisions qui concernent la collectivité.

Si l'on place traditionnellement la naissance des principes démocratiques en Grèce antique, il faut toutefois souligner que des formes de démocratie étaient présentes dans certaines communautés, bien avant les Grecs.



## **Naissance de la démocratie en Grèce antique**

C'est vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle avant J-C que l'on situe la naissance de la démocratie, en Grèce, plus précisément à Athènes. Alors que le reste du monde vit sous le joug d'empereurs, de rois ou d'élites qui édictent des règles, souvent à leur profit et au détriment de l'intérêt collectif (ils défendent et appliquent une vision très personnelle de l'intérêt général), la cité athénienne va se doter de directives qui ouvrent la voie au gouvernement du peuple par les citoyens.

En effet, différentes mesures élaborées durant près de deux siècles vont permettre au peuple athénien de se gouverner lui-même, au travers de différentes institutions auxquelles chaque citoyen a accès et au sein desquels il est libre de faire entendre sa voix.

Dans « l'idéal » athénien, la démocratie est directe : le citoyen s'exprime directement concernant les décisions à prendre.

S'il a des droits, le citoyen a également des devoirs, notamment celui de la participation active à la gestion de la cité.



## Limites de la démocratie athénienne

La démocratie athénienne ne repose cependant pas sur l'égalité de tous les hommes. Les femmes, les esclaves et les métèques (étrangers vivant à Athènes) ne peuvent prétendre à la citoyenneté. Ils n'ont aucun droit politique. Le statut de citoyen est réservé à une frange réduite de la population : seuls les hommes de 20 ans ou plus, nés de père et de mère athéniens peuvent y prétendre. Et seuls ceux ayant fait leur service militaire peuvent participer à l'Assemblée où se concentrent les pouvoirs.

Au final, seulement 10% de la population peut réellement participer aux prises de décisions de la cité. La démocratie athénienne est directe : le citoyen doit être présent pour exprimer sa voix. Or, il ne lui est pas toujours possible de se déplacer de la campagne pour rejoindre la cité et s'exprimer à l'assemblée. De plus, les plus nantis pouvant accéder à une éducation coûteuse, acquièrent des talents d'orateurs qui leur permettent de séduire les assemblées et d'infléchir de la sorte les décisions.

Par ailleurs, l'organisation économique d'Athènes repose alors en grande partie sur l'exploitation d'esclaves et de « métèques ». Malgré ces critiques, les athéniens restent reconnus pour leur organisation politique selon laquelle le pouvoir décisionnel revient à tous les citoyens. Mais si la Grèce antique jette là les prémices de la démocratie moderne, il faudra attendre plusieurs siècles pour que ces principes soient redécouverts.



## Un oubli de la démocratie durant le Moyen-Âge

Alors qu'en Occident, l'Empire Romain, succédant à l'Empire Grec, a maintenu des institutions issues de cette première démocratie tout en les vidant de leur sens, le Moyen-Âge se distance encore plus nettement de l'idéal démocratique. Des régimes monarchiques et vassaliques sont en vigueur. Le Moyen-Âge est également marqué par l'emprise d'une Église dogmatique qui influence les décisions politiques.



## **La Renaissance : redécouverte de la démocratie**

La Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle) est une période de progrès pour l'homme, notamment grâce à la remise en question des pouvoirs traditionnels et du dogmatisme clérical. L'homme est considéré comme pourvu de raison, de capacité de jugement. C'est une période durant laquelle l'humanisme émerge, redécouvrant la philosophie antique et permettant à des principes démocratiques de refaire surface au sein de la politique. Mais la démocratie reste essentiellement une théorie, un idéal qui ne parvient pas encore à s'accomplir.



## **Naissance de la démocratie moderne**

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la démocratie moderne s'impose et se concrétise en Europe et aux États-Unis, suite à de multiples crises sociales et économiques et aux révoltes populaires qu'elles ont suscitées. Il s'agit d'une démocratie représentative. Contrairement à la démocratie antique, qui était directe puisque les citoyens votaient directement les décisions concernant la gestion de la cité, la démocratie moderne est indirecte : les citoyens désignent à travers le vote, des responsables politiques qui représentent au mieux leurs opinions.

La démocratie moderne est le fruit d'évolutions diverses : limitation du pouvoir royal, séparation des pouvoirs, séparation de l'État et de l'Église, extension progressive du suffrage à tous les adultes, y compris les femmes, liberté d'opinion, existence d'un contre-pouvoir (dont la presse), succession de partis politiques différents au pouvoir (« alternance politique »), dénonciation puis abolition de l'esclavage...

### **La séparation des pouvoirs**

C'est au siècle des Lumières (XVIII<sup>e</sup> siècle) que s'impose l'idée de la nécessaire séparation des pouvoirs d'un État, afin de mettre fin à l'autoritarisme. Cette séparation limite l'arbitraire car, de manière générale, chaque pouvoir est contrôlé par les autres. C'est pourquoi une des conditions à la démocratie moderne est la séparation des pouvoirs.

Lorsque l'on parle de séparation des pouvoirs, on entend classiquement la séparation des :

- **Pouvoir législatif** : celui qui édicte des lois. Il est généralement confié à une assemblée représentative, un parlement dont les membres sont élus par le peuple ;
- **Pouvoir exécutif** : celui qui applique les lois. Il est généralement confié à un gouvernement, dont les ministres ne sont pas directement élus par les citoyens et doivent de ce fait justifier leurs décisions face au parlement. Dans certaines démocraties, le chef de l'exécutif est élu au suffrage universel ;
- **Pouvoir judiciaire** : celui qui se prononce en matière de litiges, y compris ceux qui concernent les actes du pouvoir exécutif. Il est exercé par les cours de justice et les tribunaux.



## **La démocratie aujourd'hui : une démocratie représentative**

Si au fil de l'histoire la démocratie s'impose progressivement dans des pays toujours de plus en plus nombreux (on parle de processus de démocratisation), son application s'éloigne des modèles originels. La démocratie directe est en effet difficilement conciliable avec les États modernes, ne fut-ce que pour des raisons pratiques : comment réunir l'ensemble des citoyens sur des vastes territoires, comment accorder à tous un temps de paroles, etc. L'ensemble des pays démocratiques a donc opté pour une démocratie dite représentative. Celle-ci se combine parfois avec des éléments de démocratie directe, auquel cas on parle de démocratie « semi-directe » [confer infra].

Aujourd'hui, la démocratie est devenue une exigence des citoyens. Elle déborde largement du cadre politique au sens strict car il est attendu qu'elle se déploie dans les organisations, à l'école, au travail...



## LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉMOCRATIE

La démocratie renvoie à un idéal, tant de l'organisation du pouvoir que d'une manière de vivre ensemble. Concrètement, cet idéal peut se traduire de différentes manières.

- **La démocratie directe** : les citoyens se réunissent et votent directement les décisions qui doivent être prises concernant la gestion de la communauté, les lois qui doivent s'y appliquer. La démocratie directe est celle qui se rapproche le plus de l'idéal démocratique. Aujourd'hui, il n'existe plus de démocratie exclusivement directe au niveau d'un État.
- **La démocratie représentative ou indirecte** : le pouvoir politique est délégué à des représentants désignés par les citoyens. Les démocraties actuelles sont représentatives. Elles sont organisées au moyen d'élection au suffrage universel. Toutefois, d'autres mécanismes de désignation peuvent exister, comme le tirage au sort des représentants par exemple, que certains jugent plus équitable que le vote.
- **La démocratie semi-directe ou participative** : système qui combine une démocratie représentative à des mécanismes permettant aux citoyens de participer aux décisions prises par des représentants élus. Parmi ces pratiques participatives citons : le veto, les assemblées locales, les conseils consultatifs, les budgets participatifs...

## LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Dans une démocratie représentative, le peuple exerce sa souveraineté par la voie d'**élections** libres, organisées à intervalles réguliers. Chaque citoyen<sup>8</sup> vote de manière confidentielle, à l'écart d'éventuelles pressions, pour désigner le représentant de son choix.

Le résultat des élections permet de désigner des élus qui exerceront alors un **mandat** politique **limité dans le temps**. Cette limitation du mandat dans le temps permet d'alterner les partis au pouvoir, d'éviter la mainmise de quelques-uns durant de longues périodes. Aucun gouvernement démocratique n'est donc installé de manière définitive. Les élus doivent **rendre des comptes** aux citoyens à la fin de chaque mandat, ce qui les incite à anticiper cette période durant l'exercice même de leur fonction. Ainsi, la justification des décisions fait partie intégrante des démocraties représentatives. Le représentant du peuple doit pouvoir **justifier** les choix faits, sans quoi ils passeront pour arbitraires. Il doit pouvoir expliquer la logique de la décision mais également renvoyer à des valeurs, il en va de sa légitimité.

C'est un **principe de majorité** qui caractérise les démocraties représentatives : une majorité est directement désignée au terme des élections ou formée via une coalition de gouvernement. Cela implique que les citoyens ayant voté pour la minorité respectent le choix de la majorité des votants.

Une fois élus, les mandataires ne représentent pas uniquement leurs électeurs mais bien l'ensemble des citoyens. Ils doivent engager des **politiques pour l'ensemble de la population** et donc tenir compte des réactions et des volontés des autres votants.

---

8 - En Belgique, tout citoyen a le droit et même le devoir de voter aux élections législatives à la condition qu'il soit belge et qu'il ait minimum 18 ans. Les élections communales sont ouvertes aux ressortissants de l'Union européenne. Les résidents étrangers ressortissants d'États non membres de l'Union européenne peuvent devenir électeurs au niveau communal, après 5 ans de résidence légale, et à condition de s'inscrire sur les listes électorales et de signer un document dans lequel ils s'engagent à respecter la constitution et les lois belges, et la Convention européenne des droits de l'homme.

C'est encore une des caractéristiques de la démocratie représentative, mais les partis politiques qui se succèdent au pouvoir n'en tiennent pas forcément compte dans leur pratique. Cependant, l'exercice des libertés fondamentales, dont le droit d'expression et le droit d'association, permet aux citoyens de faire entendre leur voix et d'obliger les élus à en tenir compte (pétitions, campagnes d'opinion, manifestations, grèves...).

Dans une démocratie représentative, toutes les opinions peuvent être exprimées (sauf exception établie par la loi) et être défendues dans le champ politique. Ce **pluralisme** permet le débat et l'expression de contradictions, les oppositions étant reconnues et entendues. Les **débats** pré-électoraux et au sein des assemblées doivent être **publics** afin de permettre une information du citoyen qui soit la plus complète possible. Il pourra dès lors voter en connaissance de cause et connaître les enjeux des décisions qui vont être prises ou qui sont en train d'être débattues au sein des assemblées.

# LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN BELGIQUE

À l'instar d'autres pays dans le monde, l'organisation de la démocratie en Belgique est extrêmement complexe. Cette complexité est le fruit de l'histoire même du pays. Les éléments ci-dessous en présentent les lignes générales.

Tout d'abord, la Belgique, considérée comme une démocratie, a paradoxalement comme chef de l'État non pas un représentant élu mais un monarque dont l'autorité a été, au fil de l'histoire du pays, vidée de sa substance. Ce pouvoir héréditaire, vestige du passé, est, aujourd'hui, extrêmement limité par la Constitution. La formule dit que le Roi règne mais ne gouverne pas. « Le Roi est en fait le symbole de l'unité et de la permanence de la nation et le modérateur de la vie politique »<sup>9</sup>. On peut donc parler de **monarchie constitutionnelle**.

La Belgique est une **démocratie** représentative et **parlementaire** car ceux qui la dirigent émanent d'une expression du peuple. Les membres du Parlement fédéral sont élus par les citoyens au travers d'élections au scrutin proportionnel. Ce parlement bicaméral (Chambre des représentants et Sénat) gère le pouvoir législatif de l'État fédéral<sup>10</sup>. Les élus sont mandatés par les citoyens pour une période de 4 ans au cours de laquelle ils ont la liberté de légiférer. Les citoyens exprimeront leur satisfaction ou leur mécontentement lors des élections suivantes, via leur vote.

Le Gouvernement fédéral (pouvoir exécutif) est composé par un formateur désigné par le chef de l'État, le Roi, sur base des résultats des élections. Il est issu en principe du parti ayant le poids électoral le plus important de la future coalition de gouvernement. Étant donné qu'ils ne sont pas directement désignés, les ministres qui forment le Gouvernement doivent justifier leurs actes politiques devant le parlement directement élu.

---

9 - [www.belgium.be](http://www.belgium.be)

10 - Chargé de voter les lois, le budget de l'État et de contrôler l'action du pouvoir exécutif, lui-même responsable de l'exécution et du respect des lois.

Dans un processus historique de fédéralisation<sup>11</sup>, l'État a délégué certaines compétences, certains pouvoirs, à des entités fédérées : les Communautés et les Régions. Celles-ci possèdent leurs propres parlements désignés au travers d'élections singulières. Par ailleurs, les Provinces et les Communes constituent le premier échelon de la démocratie, puisque les décisions d'intérêt local sont prises par des personnes élues à ce niveau-là. La Belgique est donc un **État** dont le pouvoir est fortement **décentralisé** et est composé d'une multitude d'assemblées représentatives.

En Belgique, comme dans toutes les démocraties représentatives modernes, la représentation est structurée autour des **partis politiques**. Un citoyen défendant seul ses opinions n'aura aucune chance de se faire élire. Dès lors, ce sont des structures collectives intégrant des individus partageant les mêmes opinions qui portent les programmes politiques afin d'avoir un poids politique plus important et d'être plus influent.

Le système de **scrutin proportionnel** se retrouve à tous les niveaux de pouvoir : fédéral, régional et communautaire, provincial et communal. Ce système attribue à chaque parti politique, un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix obtenu lors de l'élection. Une majorité détenue par un seul et unique parti est peu probable, surtout aux niveaux fédéral et régional. Pour pouvoir gouverner, les partis doivent donc s'associer, former des **coalitions**. Ces coalitions se font, en Belgique, d'après le résultat des élections. Afin de trouver un accord de gouvernement (un accord sur la politique à mener), les partis entament des discussions. Chaque parti convié à la table des négociations pèse plus ou moins sur celles-ci selon son résultat électoral. Lors de ces discussions, il s'agira d'établir des points de convergence entre les programmes politiques de chaque parti.

---

11 - Jusqu'en 1970, la Belgique était un État unitaire. La Belgique est devenue un État fédéral en 1994 année qui a vu l'État céder une partie importante de ses compétences à des entités fédérées. Aujourd'hui, des pays comme la France ou les Pays-Bas constituent des États unitaires, alors que l'Allemagne est un État fédéral.

# CRITIQUE DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Aujourd'hui, en Europe, certains citoyens et penseurs comme Pierre Rosanvallon parlent de « crise de la démocratie représentative ». Parmi les éléments qui alimentent cette crise de confiance, la perception d'une distance qui s'accroît entre les citoyens et les élus. De nombreux citoyens semblent de plus en plus se désintéresser des questions politiques, des affaires de la cité car ils n'ont plus une pleine confiance en leurs représentants qu'ils assimilent parfois à une classe dirigeante trop éloignée de la vie quotidienne. La complexité du système démocratique participe assurément à cette crise.

Voici quelques éléments récurrents sur lesquels repose cette critique de la démocratie représentative<sup>12</sup> :

- La **représentativité** a des limites : l'ensemble des citoyens n'est pas représenté de manière équivalente. Les candidats politiques ne sont pas représentatifs de toutes les classes sociales, de tous les niveaux d'instructions...
- Pour se présenter, un candidat doit se rattacher à un **parti politique** et donc en suivre les lignes directrices. Ses idées sont cadrées, son expression est diluée.<sup>13</sup>
- Dans le jeu des campagnes concurrentielles et électorales, que ce soit au sein d'un parti ou à un niveau plus général, seuls les candidats considérés comme les meilleurs seront choisis. Il y a donc là un principe oligarchique qui n'est pas égalitaire puisqu'il n'offre pas les mêmes chances à chaque candidat. Ce sont les plus aptes, qui manient le mieux la parole, qui font preuve d'une certaine intelligence voire ceux qui sont les mieux introduits qui peuvent prétendre au titre de représentant. Ainsi, en Belgique, de nombreux élus sont eux-mêmes les enfants d'anciens élus.

---

12 - Ces éléments de critique sont basés sur les analyses d'auteurs tels que Rosanvallon P., Menissier T., Manin B.

13 - Au niveau de la démocratie locale (les communes), des listes électorales de citoyens indépendantes des grosses structures politiques peuvent plus facilement se constituer et accéder au pouvoir.



- Durant son mandat, l'élu est relativement autonome. Certes, il n'est pas totalement incontrôlé mais il ne sera jugé par les électeurs qu'au terme de ce mandat et non directement après les décisions prises. Cela peut mener à penser que notre système n'est pas celui d'une démocratie représentative mais celui d'un « gouvernement représentatif »<sup>14</sup>.
- La délégation du pouvoir à des représentants ne favorise pas l'émergence d'une intelligence collective et incite les citoyens à renoncer à leurs responsabilités. Ils ne s'approprient pas réellement les questions politiques. De surcroît, les débats politiques dans les assemblées sont de plus en plus techniques de sorte que le citoyen lambda ne peut appréhender les termes du débat et donc se positionner.
- Le débat politique électoral est de moins en moins un débat d'idées mais de plus en plus un débat de personnalités dans lequel l'individu ayant le plus de charisme l'emporte.
- Le fait que certains représentants aient été impliqués dans des affaires de corruption ou d'abus de pouvoir a pu fortement décrédibiliser la classe politique.
- Un certain nombre de décisions qui ont une forte influence sur la vie quotidienne ne se prennent plus au niveau des États mais au niveau d'instances supranationales (européennes ou mondiales) qui sont désignées de manière très indirectes et dont l'action est peu perçue.
- Un taux important d'abstention peut poser question quant à la légitimité des élus.

Même si elle est montrée en exemple dans de nombreux pays, notre démocratie représentative est critiquable à bien des égards, subissant des dérives notamment participatives, oligarchiques ou technocratiques. Elle ne pourra évoluer vers l'idéal démocratique que si elle est capable de se remettre en question et qu'à la condition que le citoyen puisse se réapproprier l'espace public et témoigner une volonté d'y engager le débat.

---

<sup>14</sup> - Menissier T., La démocratie représentative, vidéo disponible sur [www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv), mise en ligne le 25/09/2009

# REPÈRES PRATIQUES POUR L'ANIMATION

## INTRODUCTION & OBJECTIFS

L'**objectif principal** de cet outil est d'aborder la question de la démocratie, notamment avec un public d'adultes peu ou pas scolarisés, participant à l'animation. Il s'agit de favoriser l'appropriation du concept, de relever ses multiples facettes et de le mettre en perspective avec la vie quotidienne, afin d'amener une réflexion critique sur la démocratie telle que nous la vivons en Belgique.

L'utilisation de la photographie comme biais communicationnel facilite la prise de parole face à un groupe, le partage des représentations et des connaissances, le positionnement de chacun.

Quatre étapes principales ayant chacune un objectif spécifique ont été conçues autour de ce photolangage. Ces objectifs spécifiques sont :

- **Étape 1** : encourager les participants à exprimer leurs représentations de la démocratie, des éléments qui la fondent et de ceux qui lui sont contradictoires ;
- **Étape 2** : compléter les représentations spontanées en les confrontant à d'autres perspectives ;
- **Étape 3** : réaliser une définition commune et partagée du concept de démocratie ;
- **Étape 4** : poser un regard critique sur la démocratie telle qu'elle s'applique en Belgique.

L'utilisation de cet outil peut être diverse. Elle peut marquer un temps d'arrêt et de réflexion sur le concept de démocratie, en vue d'élaborer une définition commune qui puisse servir de grille de lecture et d'analyse à chaque participant.

Mais, partant de là, elle peut aussi être une étape fondatrice dans le positionnement de chacun en tant que citoyen et du groupe en tant que collectif, capable d'entreprendre, pourquoi pas, des actions concrètes au sein d'une association, d'un quartier, d'une commune. Autant de pistes qui permettent aux membres du groupe de se concevoir comme acteurs de changement.

L'utilisation de l'outil peut également donner l'idée à un groupe de réaliser lui-même sa mission photographique, d'apporter son propre regard et d'enrichir le photolangage pour dégager de nouveaux débats.

Cet outil sera également l'occasion d'introduire d'autres animations sur des thématiques telles que le vote, les couleurs politiques, le développement durable...

## FICHE ANALYTIQUE DE L'ANIMATION



### Public

Ce photolangage a été réalisé en vue d'outiller les professionnels de l'Éducation permanente et des autres champs de la Culture désirant aborder le concept de la démocratie avec les publics participant à leurs ateliers.

Il peut être utilisé avec tout public, peu importe l'origine socioculturelle et les situations de vie des participants. Il convient particulièrement lorsque les participants éprouvent des difficultés à s'exprimer en groupe.



### Durée de l'animation

La durée de l'animation dépendra de la manière dont l'outil sera exploité, du nombre de participants et de la dynamique qui s'instaure dans le groupe, et de son éventuel niveau de français. Toutefois, il est préférable de disposer d'environ 2h pour réaliser cette animation.



### Matériel nécessaire

- ° Les 17 photos du photolangage
- ° Un tableau ou un flipchart pour noter des mots-clés
- ° Le manuel d'accompagnement, fournissant les repères nécessaires à l'animateur

## Les photos et leurs mots-clés

Chaque photo de ce photolangage peut être associée à une série de mots-clés. Ceux-ci permettent à l'animateur de rebondir sur ce que disent les participants, en amenant par exemple un concept sur une expression spontanée. En outre, les mots-clés permettront de relancer le débat si celui-ci s'essouffle [confer Étape 2].

Ceux-ci ne constituent qu'une indication, libre à l'animateur de les exploiter ou d'en proposer d'autres.



Liberté de choix  
Voie démocratique  
Choix de société  
...



Liberté d'association  
Liberté d'opinions  
Participation  
Citoyenneté  
Débat  
...



Représentation  
Délégation des pouvoirs  
Lieu de décision  
Loi  
Mandat  
...



Droits de l'homme  
Valeurs  
Paix  
Respect  
...



Liberté de la presse  
Liberté d'expression  
Indépendance de l'information  
...



Accès aux savoirs  
Éducation  
...

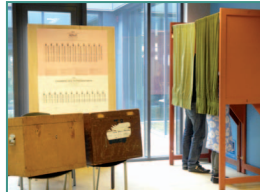


Accès à l'information  
Pluralité de l'information  
...





Manifestation  
Revendication  
Opinions  
Défense d'intérêts  
...



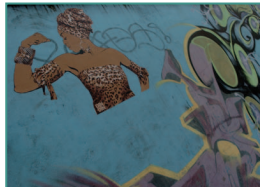
Élection  
Droit de vote  
Suffrage universel  
Isolement  
Listes électorales  
...



Justice  
Égalité devant la loi  
Séparation des pouvoirs  
Légalité  
...



Opinion publique  
Campagne électorale  
...



Pouvoir d'agir  
Égalité des sexes  
Progrès social  
...



Rassemblement  
Peuple  
Collectivité  
...



Liberté de culte  
Séparation de l'Église et de l'État  
Laïcité  
...



Droits de la personne  
Droits des minorités  
Liberté sexuelle  
...



État de droit  
Contre-pouvoir  
Responsabilité collective  
Responsabilité individuelle  
Désobéissance civile  
...



Communiquer  
Porte-parole  
Voix  
...



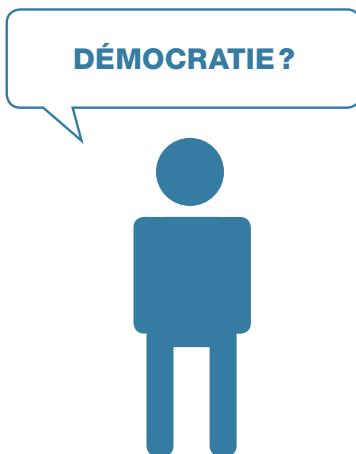
# L'ANIMATION

## INTRODUIRE L'ANIMATION

10 minutes

En guise d'introduction, l'animateur précise que le but de celle-ci est avant tout de **partager les idées** de chacun sur la démocratie, d'**échanger des points de vue**. Il peut ainsi présenter l'animation en expliquant que le groupe va réfléchir collectivement au concept de démocratie et aux éléments qui le composent, et ce, à partir d'une série de photos. Il peut également préciser que ces photos ont toutes été réalisées par un groupe de citoyens participant à un atelier et que pour eux, chacune d'elles peut faire écho au concept de démocratie.

Afin de s'assurer que chaque participant comprenne le mot démocratie en français et ait une idée de sa signification, l'animateur fait un rapide sondage auprès du groupe. Si le terme semble confus, que le groupe éprouve des difficultés à s'exprimer, il peut proposer une définition de la démocratie telle que proposée dans ce carnet [confer le paragraphe « Quelques définitions de la démocratie »].



L'animateur dispose les photos sur la table.

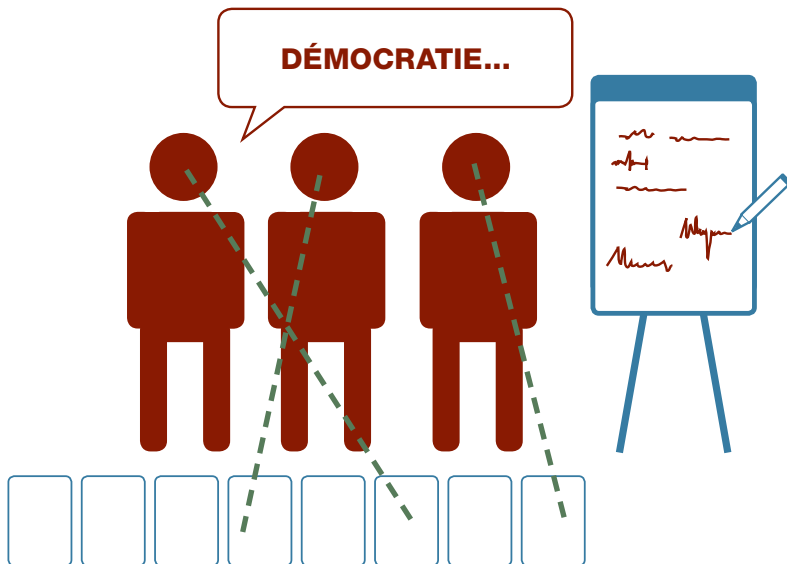
## ÉTAPE 1 : Encourager les participants à exprimer leurs représentations de la démocratie, des éléments qui la fondent et de ceux qui lui sont contradictoires

25 minutes

Chaque participant est invité à choisir mentalement et sans se concerter avec les autres participants, la photo qui, à ses yeux, représente le mieux la démocratie.

Lorsque l'animateur s'est assuré que chacun a fait ce choix, tous sont invités à exprimer, tour à tour à l'ensemble du groupe, la sélection de leur photo et les liens qu'ils font entre celle-ci et la démocratie. Il peut également inviter les participants à livrer les éléments qui leur semblent contraires à la démocratie.

L'animateur note progressivement les éléments émergeant des réponses des participants.



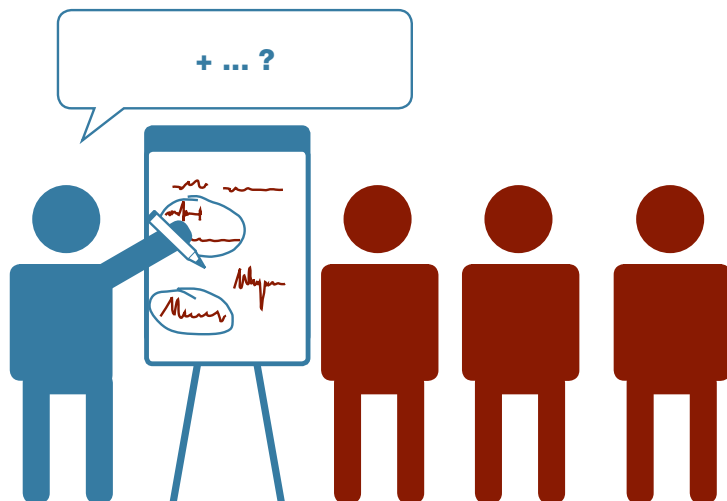
## ÉTAPE 2 : Compléter les représentations spontanées

25 minutes

Une fois que chacun s'est exprimé, l'animateur propose au groupe de compléter la liste des éléments qui constituent la démocratie. Les photos n'ayant pas encore été sélectionnées peuvent servir d'ancrage pour énoncer de nouvelles notions liées à la démocratie, de même que les mots clés proposés pour chaque cliché.

La consigne peut être : « en quoi ces photos prises par des citoyens, avec leur regard de citoyen, peuvent évoquer la démocratie? ». Les mots-clés proposés pour chaque photo peuvent être énoncés pour faciliter l'expression des participants et la mise en perspective du cliché avec le concept.

L'animateur continue de prendre note des éléments avancés par les participants.



### **ÉTAPE 3 : Réaliser une définition commune et partagée du concept de démocratie**

30 minutes

Le groupe et l'animateur s'appuient pour ce faire sur les différents éléments énoncés tout au long de l'animation et notés progressivement.

Il s'agit de proposer au groupe de hiérarchiser les éléments, de les rassembler par « famille », etc. Ainsi, une définition commune va pouvoir se construire.



### **ÉTAPE 4 : Poser un regard critique sur la démocratie telle qu'elle s'applique en Belgique**

30 minutes

À partir de la définition commune et de ses différents éléments, l'animateur engage le débat sur la démocratie en Belgique. Il propose par exemple aux participants de mettre en perspective ces mots-clés, les photos desquelles ils ont émergé et leur définition avec ce qu'ils observent dans leur environnement, ce qu'ils perçoivent dans la société, ce qu'ils vivent au quotidien.

Pour prolonger la réflexion, l'animateur peut questionner les participants sur le rôle qu'ils pensent avoir dans la démocratie, ainsi que sur les éléments qui favorisent ou qui, au contraire, freinent leur implication dans celle-ci .

# RESSOURCES

## BIBLIOGRAPHIE

BEN ACHOUR R., GICQUEL J., MILACIC S., *La démocratie représentative devant un défi historique*, Bruxelles, Bruylant, 2006

DE COOREBYTER V., *La citoyenneté*, Bruxelles, CRISP, Dossier n°56, 2002.

DORTIER J-F. (sous la direction de), *Dictionnaire des sciences humaines*, Sciences humaines Éditions, Auxerre, 2004.

HOLEINDRE J.-V. et RICHARD B., *La démocratie – Histoire, théories, pratiques*, Sciences humaines Éditions, wAuxerre, 2010

LANDEMORE H., *La démocratie représentative est-elle réellement démocratique?*, La Vie des idées, 7 mars 2008. ISSN : 2105-3030.  
URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-democratie-representative-est.html>

REY A. (sous la direction de), *Dictionnaire Culturel en langue française*, Dictionnaire Le Robert - SEJER, Paris, 2005

ROSANVALLON P., *Le Peuple introuvable : Histoire de la représentation démocratique en France*, Folio-Histoire, 2002.

## SITOGRAPHIE

### PORTAIL BELGIUM.BE

Informations et services officiels  
[http://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/democratie/](http://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/democratie/)

### CRISP

Vocabulaire politique  
<http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=d%E9mocratie>

### CANAL-U

La vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur  
MENISSIER T., *La démocratie représentative*, Vidéo disponible sur [www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv)  
[http://www.canalu.tv/themes/droit/sciences\\_politiques/la\\_democratie\\_representative\\_thierry\\_menissier](http://www.canalu.tv/themes/droit/sciences_politiques/la_democratie_representative_thierry_menissier)

### NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME

Haut-Commissariat aux droits de l'homme  
<http://www.ohchr.org>

Sites consultés en décembre 2011

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

### CLIVAGES ET PARTIS

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui fournit des jalons théoriques et des pistes pédagogiques permettant de situer la place et les fonctions des partis et de se familiariser avec le paysage politique belge actuel.

### DÉCODAGE : CLÉS POUR TES LIBERTÉS

Picardie Laïque asbl, 2009

Valise pédagogique qui a pour objectifs de lutter contre les idées d'extrême droite en montrant les conséquences d'un vote sur liste noire et de mettre en évidence les possibilités d'un système démocratique.

### LA DÉMOCRATIE

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui fournit des éléments et des pistes éducatives pour comprendre les principes et le fonctionnement d'une démocratie.

### LA DÉMOCRATIE, C'EST PAS QUE DES MOTS!

#### [AU NORD COMME AU SUD]

Annoncer la Couleur, 2004

Dossier pédagogique qui permet de questionner les relations Nord-Sud d'après les principes de la démocratie, du niveau local au niveau mondial et d'interroger les concepts de démocratie et de droits humains à la lumière de la diversité culturelle.

### LA DÉMOCRATIE, C'EST PAS QUE DES MOTS!

#### [AU NORD COMME AU SUD] 2<sup>e</sup> VOLET

Annoncer la Couleur, 2005

Ce deuxième volet de la campagne « La démocratie, c'est pas que des mots ! [au Nord comme au Sud] » offre un nouvel éclairage sur ce qu'est la démocratie. L'objectif est de prendre conscience des interdépendances qui existent entre démocratie et développement au Nord, au Sud et dans les relations Nord-Sud, afin d'adopter des comportements en accord avec un engagement citoyen.



## **DEMOCRACITY : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE VILLE AFIN DE VIVRE ET COMPRENDRE LA CITOYENNETÉ ET LA POLITIQUE**

Portail Démocratie / Fondation Roi Baudouin, 2005

Jeu de rôle éducatif : les participants constituent un parti politique et s'initient à la réalité politique en étant amenés à construire une ville et à faire ainsi des choix de société.

## **L'ÉTHIQUE EN POLITIQUE**

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui permet d'aborder les notions qui touchent à la morale en politique.

## **UNE PLACE À PRENDRE : APPRENDRE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU NIVEAU COMMUNAL**

CIDJ – Centre d'Information et de Documentation pour les Jeunes, 2006

Jeu de rôle : les participants prennent le rôle d'habitants d'une commune fictive et expérimentent la participation citoyenne en tentant d'élaborer une stratégie pour sauvegarder l'espace public.

## **POUR UNE CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE**

CNAPD – Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie, 2004

Malette pédagogique qui vise à ouvrir le citoyen belge à la problématique de l'accès aux droits politiques des étrangers et à le sensibiliser à la question de la participation et de la démocratie.

## **LES COULEURS POLITIQUES EN BELGIQUE**

Cultures&Santé, 2010

Un support d'information permettant aux professionnels travaillant en animation ou en formation avec un public d'adultes de s'approprier une matière politique. L'objectif final est que ces professionnels puissent transmettre cette matière politique à leur public et l'inviter ainsi à la réflexion, au débat.

## **LE VOTE COMMUNAL**

Cultures&Santé, 2011

Un support d'animation destiné aux professionnels travaillant avec un public d'adultes. Il permet de révéler les mécanismes et les enjeux liés au vote communal, notamment en explicitant différents champs de l'action communale par des pictogrammes.

## ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

### **CARREFOUR DES CULTURES ASBL**

Espace de réflexion et d'action, propose et promeut une série d'animations, de formations, de services, de rencontres, de débats et d'élaborations d'actions citoyennes et interculturelles.

Rue Jean-Baptiste Brabant, 21  
5000 Namur  
081/41 27 51 - 0497/539778  
info@carrefourdescultures.org  
www.carrefourdescultures.org

### **CRISP**

**Centre de recherche et d'information socio-politiques**

Place Quetelet, 1A  
1210 Bruxelles  
02/211 01 80  
info@crisp.be  
www.crisp.be

### **CPCP**

**Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Rue des Deux Églises, 45  
1000 Bruxelles  
02/238 01 00  
info@cpcp.be  
www.cpcp.be

### **CEFOC**

**Centre de Formation Cardijn**

Rue Saint-Nicolas, 84  
5000 Namur  
081/23.15.22  
info@cefoc.be  
www.cefoc.be

### **CULTURE & DÉMOCRATIE**

Rue Emile Féron, 70  
1060 Bruxelles  
02/502 12 15  
info@cultureetdemocratie.be  
www.cultureetdemocratie.be

### **CNAPD**

**Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie**

Chaussée d'Haecht, 51  
1210 Bruxelles  
02/640 52 62  
info@cnapd.be  
www.cnapd.be

### **MUSÉE BELVUE**

**Le lieu pour vivre la démocratie et l'histoire**

Place des Palais, 7  
1000 Bruxelles  
070/22 04 92  
info@belvue.be  
www.belvue.be

**Cultures&Santé**  
148, rue d'Anderlecht  
B-1000 Bruxelles

+32 (0)2 558 88 10  
info@cultures-sante.be  
[www.cultures-sante.be](http://www.cultures-sante.be)





COLN

1852

QUI SE PASSE ICI?

Mettre la main à la pâte  
Grosse fortune  
du flic à vos services  
il s'en faut pas un poil !

06 1 776 822

GAY? LESBIENNE







CENTRE POLYVALENT LESBIEN ET GAY  
081 22 85 52  
CGLN

CGLN



1852



Altruisme  
économie  
cette solution  
satisfaction !  
Petits impôts  
Grosse fortune  
du trafic à vos  
services  
qui ne peut pas  
être évité !

081 776 820  
PROVINCE DE BRUXELLES

GAY? LESBIENNE  
E. N.